

France : les maisons de retraite en difficulté

Fait du jour

Extrait du *Journal en français facile* du 16 février 2022

Anne Corpet :

Le fonctionnement des Ehpad, les établissements qui accueillent les personnes âgées, une nouvelle fois pointé du doigt en France.

Il avait déjà été dénoncé dans un livre publié en janvier qui révélait des maltraitances au sein d'un groupe privé. Cette fois, c'est la Cour des comptes qui signale les problèmes de ces établissements. Dans son rapport annuel la Cour parle de « faiblesses structurelles des Ehpad ». Pauline Gleize.

Pauline Gleize :

Les Sages de la Cour des comptes ne prennent pas de gants. À leurs yeux, le lourd bilan de l'épidémie de Covid-19 dans les maisons de retraites ne s'explique « pas seulement par la fragilité des résidents ». Les « difficultés structurelles des Ehpad » sont également mises en cause.

Le rapport relève des « faiblesses notables » dans la prise en charge sanitaire de personnes dont les besoins médicaux s'accroissent. Beaucoup d'établissements n'ont pas de médecin coordonnateur, alors même qu'ils souffrent d'une pénurie de médecin de ville. La plupart peinent aussi à recruter assez d'aides-soignants et d'infirmiers. Le rapport préconise donc de mieux articuler Ehpad et filières de soin. Les Sages préconisent aussi d'agir sur les conditions de travail, sur la formation, l'évolution des carrières et la prévention des accidents du travail.

Face à l'épidémie, l'État et l'Assurance maladie ont certes apporté un soutien financier massif au secteur, y compris via des dispositifs pérennes, avec des augmentations de salaires dans le cadre du Ségur de la santé. Mais, la Cour des comptes estime que cet effort financier « aurait pu être l'occasion pour l'État d'engager des réformes structurelles trop longtemps différées » et de déplorer « tel n'a pas été le cas ».

Lexique

Un EHPAD [Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes] : une maison de retraite ; un résident ; une prise en charge ; sanitaire.

La Cour des comptes [juridiction qui a pour mission principale de s'assurer du bon emploi de l'argent public et d'en informer les citoyens] : un rapport annuel ; les Sages [les membres de la Cour des comptes].

Le secteur médical : un médecin ; un aide-soignant/une aide-soignante ; un infirmier/une infirmière ; une filière de soin.

Les conditions de travail : la formation ; la carrière ; la prévention ; un accident du travail ; un salaire ; une augmentation.